

Réf: Dossier N° : 19741

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE TRANSIT ET LOGISTIQUE »

en abrégé «SITL »

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON TOIT ROUGE PHARMACIE
TIZRA, 01 BP 10473 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Octobre 2015, et enregistrés au CEPICI le 11 Janvier 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE DE TRANSIT ET LOGISTIQUE » en abrégé «SITL ».

Objet: Transit- import- export- transport- consignation- manutention- acconnage- achat et vente de marchandises et diverses prestations. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 3 000 000 F CFA divisé en Six Cents (600) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON TOIT ROUGE PHARMACIE
TIZRA, 01 BP 10473 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur KANGAH KOUA PASCAL.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-467 du 11/01/2016 au Tribunal du Commerce
d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°527 du 11/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

